



Communiqué à l'attention des salarié.e.s d'Action Logement

L'annonce du gouvernement concernant le projet de Loi de finance 2023 et l'éventuelle ponction de 300 millions d'euros représente un **risque pour le logement social**.

A la CGT Action Logement nous en sommes bien conscient.e.s et dénonçons, avec l'ensemble des partenaires sociaux, l'absence de loyauté du gouvernement dont les répercussions vont malheureusement **pénaliser**, comme d'habitude, **les plus démunis.e.s**.

La Direction s'offusque de cette éventuelle décision unilatérale de ponction de ressources qui se traduira selon ses propos par un affaiblissement du climat de confiance entre l'Etat et Action Logement.

Pour autant, **devons-nous rappeler que la Direction n'a pas de leçon à donner sur les bonnes pratiques de négociations** notamment avec les représentants syndicaux ? Faut-il rappeler que la Direction est rompue à ce type de pratiques – qu'elle s'évertue à dénoncer –, dans le cadre de ses différentes négociations avec les organisations syndicales. Faut-il encore rappeler que **les décisions** prises par la Direction vont **systématiquement à l'encontre des propositions des organisations syndicales**, et par ricochet, **au détriment de l'intérêt de nos salarié.e.s** et de leur bien-être.

Par ailleurs, il serait bien mal à propos pour Madame la Directrice Générale Groupe de se saisir de cette occasion pour tenter, pas très subtilement d'ailleurs, de dissuader les collègues de se mobiliser **le 29 septembre prochain** pour défendre leur **pouvoir d'achat**.

Nul besoin de rappeler que depuis la réforme **les salarié.e.s n'ont pas ménagé leurs efforts** pour mener à bien l'ensemble de leurs missions d'utilité sociale.

Même en sous-effectif.

Même avec des outils qui ne fonctionnent pas.

Même avec des collègues en souffrance.

Même en étant soi-même en souffrance.

Même avec des métiers qui n'ont plus de sens.

Même avec une absence de reconnaissance.

Même avec des salaires qui leur permettent à peine de joindre les deux bouts.

Où étaient donc la colère et l'indignation de la Direction ? Qu'a-t-elle fait de nos alertes ? Comment a-t-elle répondu à nos revendications ?

Par des décisions unilatérales, par un refus de la négociation et du dialogue, par le silence.

Alors voilà, Madame Bouyer exige de la solidarité, quand elle-même n'en a jamais fait preuve envers ses salarié.e.s alors que la situation l'exigeait.

La première des solidarités devrait envers nos collègues. **Pour éviter que la maison brûle, il faut déjà s'assurer qu'à l'intérieur on ne risque pas le court-circuit !**

Alors solidarité, oui. **Abnégation, non !**

Des menaces qui planent et un énième merci par mail ne suffiront pas à atténuer notre colère !

Jeudi 29 septembre, on ne lâche rien !

Fraternellement,

La CGT Action Logement